



# Pourquoi se doter d'une politique de participation ?

*La Ville de Rouyn-Noranda aspire à une participation vibrante et représentative de l'ensemble de sa population et sur tout son territoire.*

Depuis quelques années, la Ville de Rouyn-Noranda a pris une habitude grandissante de consulter ses citoyens de différentes façons et à diverses occasions. La Ville souhaite maintenant se doter d'une politique de participation afin d'améliorer, encadrer et étendre ses pratiques actuelles en matière de participation citoyenne.

Cette politique vient ancrer des pratiques de participation publique reconnues. Elle fournit les lignes directrices et les principes à appliquer, de même que les sujets devant faire l'objet d'une démarche de participation citoyenne et les diverses mesures permettant d'intégrer les citoyens dans les processus de prise de décisions.

Se doter d'une politique de participation permet de renforcer la culture de participation au sein de la vie municipale. Elle démontre également la volonté de la Ville d'agir en toute transparence et d'écouter ses citoyens pour en faire des partenaires dans le cadre des projets municipaux.

## Les valeurs

### Écoute

Être ouvert, attentif et sensible à celles et ceux qui nous entourent pour mieux comprendre notre milieu.

### Engagement

Être proactif et entreprenant pour répondre aux besoins des citoyens et aux enjeux collectifs.

### Collaboration

Travailler en équipe et miser sur les forces de tous pour aller plus loin.

### Créativité

Être audacieux, agile et innovant dans la manière d'agir pour améliorer constamment les façons de faire.

Cette politique vise une participation efficace et significative du public, essentielle pour :

- permettre une gouvernance démocratique de qualité grâce à l'implication citoyenne ;
- générer une meilleure compréhension des enjeux municipaux et ainsi renforcer la confiance des citoyens envers l'appareil municipal ;
- s'assurer que les décisions prises par la Ville intègrent les préoccupations et les connaissances des citoyens ;
- identifier rapidement les éventuels aspects controversés et contribuer à réunir différents points de vue pour une prise de décision éclairée et socialement acceptable.

## Les principes directeurs

*Les principes directeurs ci-dessous sont issus des meilleures pratiques en participation publique. Ils servent de guide dans les processus internes liés à la participation citoyenne.*

- **Consulter les citoyens en amont** de la prise de décision et leur attribuer une réelle capacité à influencer
- Diffuser une **information complète, vulgarisée et adaptée**
- Déployer des **mécanismes de participation diversifiés et adaptés** aux clientèles et à la diversité des points de vue possibles
- Favoriser **l'objectivité** et la **conciliation des intérêts**
- Assurer la **transparence du processus décisionnel**
- Mettre en place un **mécanisme de rétroaction et d'évaluation** à l'issue du processus

